




Le Jardin de la Loire

REVUE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES JARDINS FAMILIAUX DE LA LOIRE
www.jardin42.fr



Le Conseil d'Administration de la Fédération
présente à tous les jardinières et jardiniers
leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2018



N°101
DEC.
2017



Dans le dernier numéro de votre revue **LE JARDIN DE LA LOIRE**, en Septembre, j'avais commencé par vous rappeler ce qu'était une association et les bases de son fonctionnement. Je vais aujourd'hui tenter d'expliquer le rôle de chacun de ses membres.

-LES ADHERENTS y compris les administrateurs et les membres du bureau doivent avant tout entretenir la parcelle qui est mise à leur disposition dans le respect **des statuts, du règlement intérieur et de la nature**, en économisant l'eau, en pratiquant des méthodes respectueuses de l'environnement et surtout en refusant définitivement l'emploi de produits chimiques: herbicides, insecticides, fongicides, pesticides etc. très dangereux pour l'homme. Tous les adhérents doivent également participer aux travaux d'entretien des parties communes car trop de jardiniers pensent encore que ces travaux sont à la charge du seul conseil d'administration. Enfin tous les adhérents doivent être présents lors de l'assemblée générale annuelle.

-LES ADMINISTRATEURS : ce sont les membres du conseil d'administration élus lors de l'assemblée générale. Leur rôle est avant tout d'aider les membres du bureau dans l'exercice de leur fonction, mais surtout lors des réunions du conseil leur vote permet de valider ou de refuser les décisions importantes : modification des statuts barème des cotisations, investissements important etc. Ces décisions nécessitant une majorité en cas de litige.

-LE BUREAU : Élus par le conseil d'administration, ce sont les responsables officiels de votre association, déclarés en Préfecture et chargés de faire vivre votre association dans le respect des statuts et du règlement intérieur. Le ou la secrétaire sont chargés avant tout d'établir les rapports des diverses réunions, en particulier celui de l'assemblée générale annuelle. Il ou elle doivent les consigner dans un registre prévu à cet effet, rédiger les courriers nécessaires, avertissements, convocations etc. demandés par le bureau.

Le trésorier ou la trésorière ont la responsabilité des comptes financiers de l'association. Il ou elles notent sur un registre les entrées (cotisations, subventions) et les sorties (factures correspondant aux dépenses décidées par le conseil). Ce registre peut être consulté par chacun des adhérents.

Les présidents ou les présidentes, aidés par un ou plusieurs vice-présidents, ont pour mission première de vérifier que toutes les décisions sont en conformité avec les statuts, le règlement intérieur et les éventuelles conventions avec les municipalités propriétaires des terrains. Mais leur rôle principal est de proposer des idées pour animer leur association. Je dis bien **PROPOSER** et non pas **IMPOSER** car la voix du président n'est prépondérante que s'il y a égalité lors d'un vote au conseil d'administration.

En conclusion, comme je vous le disais dans votre dernier **JOURNAL DE LA LOIRE** nos associations sont de petites démocraties.

Les grandes décisions sont prises à la majorité du conseil d'administration.

Les adhérents doivent respecter ces décisions. Les adhérents doivent surtout respecter ceux qui les ont prises. Ces quelques lignes, peut-être un peu fastidieuses, me semblent plus que nécessaires. Leur respect facilite certainement le Bien Vivre Ensemble

C'est mon vœu le plus cher. Que cette année 2018 en soit la démonstration.

Pierre Bonnet

Voyage fédéral
 Prévu Samedi 9 juin 2018 à l'Auberge
 LA TERRINE à 26600 MERCUROL
 Inscription courant Avril
 Bulletin d'inscription
 Dans Journal de Mars 2018

A LA FEDE

CONCOURS DES JARDINS FAMILIAUX

Une grande fierté pour notre fédération
 Les trois premiers prix pour la qualité de nos jardins.
 1er prix à **Louis Gonon** de Solaure et 3ème à **Denis Giban** de Bel Air 2 pour le thème décor potager -qualité des cultures légumes et fleurs présentation générale de la parcelle.
 1er prix à **Marie-Noëlle Méli** de Montmartre le Haut et 2ème à **Louis Scaronne** de Félix Aulanier pour le thème développement durable-économie d'eau, aucun pesticide-paillage etc.
 1er prix à **Thérèse Kasmarek** de Montmartre le Haut et 3e à **Bercisse** de Beauregard pour la vie associative-présentation générale de l'association, fleurissement, propreté, entretien des parties communes et des abris etc.
 Bravo à tous et que l'année prochaine ce soit encore notre fédération qui soit mise à l'honneur.



Le Jardin de la Loire •••••

2 rue des Adieux BP 281 - 42016 Saint-Etienne cedex 1 - Mail : brunelal@hotmail.fr - tél. : 06 30 39 11 39 - Mail : christa.carrot@wanadoo.fr - tél. : 06 68 39 50 23
 Directeur de publication : Pierre BONNET - tél. : 06 74 49 15 56 - Rédaction : Alain BRUNEL
 Edité par la Fédération des Associations des Jardins Familiaux de la Loire - B.P. 281 - ST-ETIENNE CEDEX 1
 Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2017 - Réalisation : ICE - 11, rue de la Robotique, 42000 SAINT ETIENNE - tél. : 04 77 93 03 55 - N° SIRET : 431 305 051 00010



Distinction : Gilbert Garoux président d'Handi-Jardin 42 a reçu la médaille de CHEVALIER DU MERITE AGRICOLE.

La cérémonie s'est déroulée le 29 septembre dernier à la salle de l'atelier attenante à la mairie de St Priest-en-Jarez, en présence d'une assistance composée de : sa famille et des amis venus en nombre pour l'occasion, des adhérents d'Handi-Jardin 42 accompagnés par leurs éducateurs, en présence des bénévoles œuvrant pour l'association, des représentants de la fédération des jardins familiaux Pierre Bonnet, Christa Carrot, François Portafaix accompagné de son épouse, des représentants associatifs Côte-Chaudaises et Mounards, de Philippe Coste du Crédit Agricole, ainsi que les élus Jean-Michel Pauze maire de Saint-Priest-en-Jarez et de son adjointe Mireille Papin, de Farida Garrara de la mairie de Saint-Genest-Lerpt 2 conseillers départementaux Arlette Bernard et Pierrick Courbon, la représentante de la mairie de Saint-Etienne Anne Françoise Viallon étant excusée, sans oublier le député Régis Juanico qui a proposé la nomination du récipiendaire à l'ordre du mérite agricole, comme il se doit c'est lui-même qui a eu l'honneur d'épingler le précieux sésame sur la veste de Gilbert Garoux sous les applaudissements de l'assemblée.



Régis Juanico prit la parole pour évoquer le parcours du médaillé tant au niveau personnel, que professionnel, l'essentiel de sa carrière s'étant déroulée au Crédit Agricole Loire Haute-Loire, au niveau associatif il tient le rôle de trésorier pendant 18 ans et de trésorier adjoint depuis deux ans au sein de l'association des Jardins Familiaux des Platanes, il a



été membre du conseil d'administration de la fédération des jardins familiaux pendant une quinzaine d'années, depuis dix ans il exerce une action soutenue au profit du monde du handicap à travers Handi-Jardins 42 afin de rendre accessible le jardinage aux personnes handicapées.

Entre émotion et fierté Gilbert Garoux prit à son tour la parole pour remercier toutes les personnes présentes, il tint à dédier sa distinction à toute sa famille dont son frère trisomique. À l'origine de son intérêt pour la cause du handicap, il partagea également ce Mérite Agricole avec toutes les personnes l'ayant soutenu ou aidé pendant de nombreuses années.

Notre ami Pierre Bonnet président de la fédération ne dérogea pas à la tradition en offrant un magnifique bouquet à Martine l'épouse de Gilbert.

La soirée se poursuivit autour d'un buffet et du verre de l'amitié dans une ambiance chaleureuse et en pouvant s'informer sur les activités d'Handi jardin 42 avec une exposition photos des activités des associations partenaires utilisatrices des infrastructures de l'association à Côte-Chaude au sein des Jardins des Platanes, il s'agit de la Savs (service d'accueil à la vie sociale), l'Envol, de la SAI (service d'activité de jour), le Paradou et de la Mas (maison d'accueil spécialisée) des Tulipiers dépendant toutes deux de l'ADAPEI, ainsi que des nombreux événements proposés notamment en partenariat avec la ville de Saint-Etienne et des établissements scolaires.

Véhicule, habitation, protection des personnes, finance, loisirs... La Macif vous accompagne à chaque instant de votre vie.

Renseignez-vous auprès d'un conseiller Macif

N°Cristal 09 69 39 49 19

APPEL NON SURTAXE

Les garanties et services sont accordés dans les conditions et limites fixées aux contrats.
www.macif.fr



LA SOLIDARITÉ EST UNE FORCE

 **LES QUATRE VENTS**
Jardins De Marcoux

Une longue période de vent très violent a balayé la région vers le début du mois de mars. Une rafale d'une violence exceptionnelle a arraché les toits de plusieurs cabanes de jardinier comme en témoigne les photos.



Fort heureusement personne n'a été blessé. Grace à l'action rapide du service des espaces vert de la ville de Firminy sous la houlette de Jean Marc Duboeuf, c'est ni plus ni moins qu'un engin tractopelle qui a été mobilisé pour repositionner les toits.



Nous en profitons ici pour remercier toute l'équipe, le conducteur de l'engin et les menuisiers.

Les photos sont de Josy Mathieu
Menar Reda

 **LE COTEAU**



Les Jardins Costellois ont organisé en 2017:

Samedi 4 février un concours de belote avec la participation de 50 doublettes.

Samedi 3 juin concours de pétanque avec la participation de 36 doublettes.

Les 22, 23 et 26 juin visite des jardins par plusieurs classes des écoles du Coteau (une centaine d'écopiers). Samedi 1er juillet journée familiale avec repas à Lentigny 35 personnes ont participé.



Jeudi 26 octobre organisation de notre premier thé dansant qui a connu un formidable succès populaire avec 244 entrées, nous renouvelerons cette expérience le 25 octobre 2018 toujours avec l'orchestre Damien Poyard.

Jean-Pierre Fournié

 **LE VALFURET**

L'été est déjà bien derrière nous et l'automne s'est installé.

Des légumes d'été, il ne reste plus que de beaux souvenirs tels que par exemple, ces courgettes venues d'Italie de taille XXL (voir photos), qui se sont développées dans l'une des parcelles de nos collègues jardiniers.

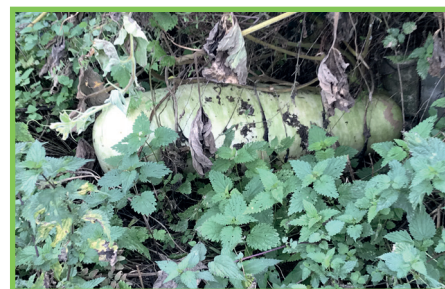
2017 a été globalement une belle année de production de légumes (pommes de terre, courges, salades et tomates à profusion, etc.).

Les fruits par contre ; cela a été plus difficile avec ces gelées qui sont arrivées au plus mauvais des moments au cours de la floraison. Enfin ; c'est comme cela, la nature ! Elle décide de presque tout et nous la respectons.

Il est grand temps maintenant d'effectuer le grand nettoyage de fin d'année. Les jardiniers s'y activent avant les premières gelées.

Les rhubarbes sont débarrassés de leurs feuilles, les tuteurs ont été soigneusement nettoyés et rangés. Le sol a été désherbé avec le retrait des mauvaises herbes vivaces. Le terrain aime bien être couvert en hiver tout comme nous

d'ailleurs, pour ne pas se dégrader sous l'effet des intempéries.



Il est donc grand temps de se reposer un peu avant de préparer la nouvelle saison horticole.

Alors profitons-en tous !

Et bon repos hivernal à tous nos ami(e)s jardiniers du Valfuret jusqu'à l'année prochaine.

Robert Vettoratot

 **COURIOT**

L'assemblée générale aura lieu samedi 6 janvier 2018 à 9h30, salle de l'amicale de Tardy, salle de spectacle au 28 rue Vaillant Couturier.

L'encaissement des cotisations se déroulera aux lieux et horaires habituels.

Consultez les avis affichés dans les sections.

Marc Brossard



Gamm vert

Journée spéciale
Vendredi 9 février
Remise exceptionnelle

15%

Sur produits du jardin
Sur présentation de la
carte fédérale



le goût du jardin

REMISE SPÉCIALE
AUX ADHÉRENTS
DES "JARDINS OUVRIERS"

SAINT-CHAMOND / Zone de la Varizelle / ☎ 04 77 29 26 00
VILLARS / Lotissement Commercial la Provende / ☎ 04 77 74 27 13
PERREUX / Zone Commerciale "Les Plaines" / ☎ 04 77 68 73 55

LE POTAGER DES ENFANTS

Aujourd'hui, le potager est un lieu de vie où toute la famille se retrouve et de nombreux parents n'hésitent pas à confier à leurs enfants un coin de jardin pour qu'ils s'initient aux joies de cultiver des légumes. Avec de la méthode, des conseils et un choix approprié d'espèces, les enfants seront fiers de leur récolte.

Le potager n'est pas uniquement un lieu de production de légumes, c'est aussi un merveilleux observatoire du monde vivant : germination des graines, levée et enracinement des plantules, cycle des saisons, flore et faune du jardin... Les enfants pourront y découvrir un univers fascinant et ils y apprendront des valeurs utiles pour leur vie d'adulte : patience, autonomie, ténacité. Être à l'écoute de la nature leur permettra aussi de mieux connaître et protéger leur environnement.

Enfin, ce sera une formidable occasion d'échanger et de dialoguer avec les parents et grands-parents qui leur feront part de leurs astuces de jardinier : comment composter les déchets des végétaux pour obtenir un engrais ? Comment décoder le message des mauvaises herbes pour connaître la nature du sol ? Tout ceci constitue une chaîne de connaissances à transmettre de génération en génération.

UNE AVENTURE COMMUNE

Si vous souhaitez partager avec vos enfants votre passion du jardinage et leur confier un coin de potager, il vous faudra procéder avec méthode. En effet, comme pour une randonnée dans la nature, « l'opération potager » doit se préparer à l'avance.

Pour que les enfants adhèrent au projet, soyez un véritable animateur. Votre rôle : les encourager et les guider vers le succès. Pour cela, certaines qualités sont utiles : motivation, organisation, anticipation et pédagogie.

L'EMPLACEMENT ET L'AGENCEMENT DU POTAGER DES ENFANTS

Réalisez avec vos enfants un plan du futur potager. Un croquis avec des taches de couleurs matérialisera la place destinée à chaque famille de légumes (les perfectionnistes pourront reporter ce plan sur une feuille de papier millimétré). Commencez modestement la première année et ne retenez qu'une demi-douzaine de légumes différents. Vous pourrez multiplier par deux ce nombre l'année suivante, en fonction des résultats obtenus. Apprenez à vos enfants à ne pas « avoir les yeux plus gros que le ventre », car il vaut mieux commencer petit pour que l'entretien du mini-potager reste un plaisir au lieu d'une corvée. L'idéal est de placer le « coin des enfants » à l'entrée du potager. Cette situation « en vitrine » provoquera plus facilement les compliments des visiteurs. Comme pour tout potager, l'emplacement choisi devra être sans ombre, ni courant d'air.

CHOISISSEZ BIEN LEURS OUTILS

Pour que l'entretien de leur potager soit facilité, offrez à vos enfants des outils adaptés à leur taille. Il existe des gammes « spécial enfants » chez les distributeurs spécialistes jardin. Choisissez des outils robustes et sans risque. Rien n'est plus décourageant qu'un outil qui se tord au bout de quelques heures d'utilisation.

La panoplie des outils nécessaires aux enfants pour cultiver leur mini potager comprendra au départ un petit arrosoir avec sa pomme, une petite bêche, une binette et un plantoir. Elle pourra s'étoffer au fur et à mesure des besoins. Mais n'oubliez pas que les enfants, très rapidement, veulent utiliser les outils des « grands ». Apprenez-leur à manier les



outils, à faire les bons gestes. Le plaisir d'être autonome et responsable est très important pour eux.

Les courges et potirons sont des légumes qui plairont à vos enfants. Les fruits peuvent en effet devenir très gros et leurs formes sont originales. Ils sont faciles à cultiver, décoratifs, bons à manger et permettront de préparer la Fête d'Halloween qui rencontre un succès grandissant dans notre pays.

DES LEGUMES FACILES ET AMUSANTS A CULTIVER

Pour déterminer le choix des légumes, consultez avec vos enfants les catalogues et surtout tenez compte de leurs goûts culinaires. Par exemple, évitez de leur imposer la première année des épinards, même si vous pensez qu'ils sont riches en fer ! Cependant, l'expérience prouve que certains légumes peu appréciés a priori par les enfants peuvent subitement se révéler « délicieux » lorsqu'ils les ont cultivés. Tenez compte aussi de la facilité de culture (pas de repiquage, entretien réduit...) et de la rapidité de croissance des légumes (variétés précoces à cycles courts).

Ainsi, les radis arrivent en tête du hit-parade des légumes préférés des enfants du fait de leur croissance rapide. Viennent ensuite les laitues, les tomates, les haricots, les petits pois, les carottes... Les années suivantes, s'ils se lassent des légumes classiques, faites leur découvrir d'autres espèces plus amusantes, comme les tomates cerise, le maïs doux, les pâtissons, le chou-fleur Romanesco avec ses petites inflorescences en forme de pyramide... Les sélectionneurs trouvent chaque année de nouvelles variétés qui feront l'étonnement de vos enfants et de leurs copains.

Source GNIS

LA PANOPLIE D'OUTILS ET ACCESSOIRES POUR LES JARDINIERS EN HERBE

- ➔ Un petit arrosoir avec une pomme fine
- ➔ Une petite bêche ➔ Une binette ➔ Un petit râteau
- ➔ Un transplantoir ➔ Un plantoir
- ➔ Une brouette ni trop large, ni trop lourde
- ➔ Un tablier

N'oubliez pas les tuteurs, ficelles, liens de raphia, mini-semoir et étiquettes qui seront bien utiles pour repérer les cultures.

L'ENTRETIEN DES OUTILS

Après chaque utilisation, il est important de bien entretenir les outils. Apprenez à vos enfants à les nettoyer à l'eau après chaque séance, pour bien retirer la terre. Ensuite, il faut essuyer les parties métalliques avec un chiffon imbibé d'huile. Pour éviter tout risque d'accident, il est préférable de pendre ces outils à un mur



Les travaux du mois de janvier

Au potager: maintenir les paillis en place pour lutter contre le froid.

Récolter au fur et à mesure des besoins ; choux, navets, topinambour, salsifis et carotte et mâche. Forcer les endives soit en bac à l'intérieur, soit en fosse dans le jardin et bien abritée de paille ou de feuille, blanchir les pissenlits.

Protéger : les légumes qui sont restés au jardin et les artichauts par un bon matelas de feuilles, paille, fougères ou autres.

Surveiller les mulots qui trouvent facilement leur nourriture dans les racines bien abritées dans le jardin. Disposez des appâts dans des bouteilles plastiques sous les protections pour éliminer ces rongeurs.

Fumer la terre avec du compost bien mur ou du fumier bien décomposé

Bêcher ou labourer les terres fortes pour que le temps travaille pour vous. Pour les sols légers on peu attendre février ou mars juste avant les semis ou plantation.

Engrais verts : s'ils ne sont pas gelés, les couper pour qu'ils ne grainent pas.

Semer sous châssis ou tunnel : pour les jardiniers adepte du forçage vous pouvez risquer les carottes avec quelques radis. Semer aussi fèves et petit pois. Attention car par grand froid les graines risquent de ne pas lever. Reportez vous au tableau avec les températures idéales.

Au verger : C'est maintenant qu'il faut prélever tous les greffons que l'on conservera dans du sable frais et dans un endroit exposé au nord pour éviter le dessèchement.

S'il ne gèle pas, on peu tailler les arbres à pépins (pommiers, poiriers) selon la règle suivante : on taille à trois yeux pour les arbres peu vigoureux et on conserve 1/3 de la longueur des rameaux des arbres vigoureux et n'hésitez pas à éclaircir (supprimer les branches en surnombre) en essayant de garder seulement les branches latérales des charpentières (« rien dedans, rien dehors »).

S'il ne gèle pas planter les arbres à racines nues après avoir planté le tuteur et n'oubliez pas d'arroser « au goulot » même par temps de pluies, pour bien coller la terre aux racines. Par contre ne tassez pas avec les pieds, vous compacterez trop le sol.

Les arbustes : c'est encore le moment de planter à racines nues à condition qu'il ne gèle pas. Les plants en pot peuvent être plantés maintenant ou un peu plus tard (jusqu'à fin mars).

Protéger les frileuses par un bon matelas de feuilles ou autres végétaux ou de compost et éventuellement posez un voile d'hivernage. Ça devrait déjà être fait.

Les fleurs : il est encore temps de planter les pensées. Choisissez les variétés à petites fleurs qui sont plus résistantes à la pluie que les grandes fleurs. Elles se cultivent aussi bien en jardinière qu'en pleine terre.

Planter les derniers bulbes à floraison printanière (tulipes, jacinthe, etc.). La floraison sera plus tardive, mais vous conserverez ainsi vos plants

Bêcher les massifs, mais attention aux bulbes qui vont bientôt poindre, et aux autres vivaces qui disparaissent en hiver. Profitez-en pour apporter le compost ou le fumier.

Autres travaux :

Préparer sa commande de graines et de plants pour être prêt dès qu'il fera beau.

Entretien son matériel et ses outils, désinfecter tous les tuteurs qui seront réutilisés (tomates, pois, haricots) soit par trempage soit par pulvérisation avec de l'eau javellisée (2 cuillères à soupe de javel par litre d'eau non calcaire).

Calendrier	Mont	Mois	Jour	Nom	PL	DQ	NL	PQ	1
Lune descendante	L	1	JOUR DE L'AN						1
	M	2	Basile						
	M	3	Geneviève	PL					
	J	4	Odilon						
	V	5	Edouard						
	S	6	Melaine						
	D	7	Epiphanie						
	L	8	Lucien	DQ					2
	M	9	Alix						
	M	10	Guillaume						
	J	11	Paulin						
	V	12	Tatiana						
	S	13	Yvette						
	D	14	Nina						
Lune montante	L	15	Rémi						3
	M	16	Marcel						
	M	17	Roseline	NL					
	J	18	Prisca						
	V	19	Marius						
	S	20	Sébastien						
	D	21	Agnès						
	L	22	Vincent						4
	M	23	Barnard						
	M	24	François de Sales	PQ					
	J	25	Ananie						
	V	26	Paule						
	S	27	Angèle						
	D	28	Thomas d'Aquin						
Lune descendante	L	29	Gildas						5
	M	30	Martine						
	M	31	Marcelle	PL					

franceRurale
cultiver sa nature

SARL BRIAT ET ASSOCIES
Jardinerie, animalerie, vêtement & chausson
13 ROUTE DE ST ETIENNE
42400 ST CHAMOND
TEL. 04 77 31 94 37
contact@jardinerie-briat.fr



Avant tout semis vérifiez sur le sachet que la date de validité n'est pas dépassée et que la variété est bien adaptée à cette date de semis. Si vous pensez que la lune influence la croissance des plantes, plantez les légumes racines en lune descendante, les légumes fruits à la lune montante, et les salades et légumes feuilles à la pleine lune.

Au potager : maintenir les paillis en place pour lutter contre le froid car février est souvent rude.

Récolter au fur et à mesure des besoins ; choux, navets, topinambour, salsifis et carotte et mâche.

Protéger : maintenir la protection des légumes qui sont restés au jardin et **Surveiller** les mulots qui trouvent facilement leur nourriture dans les racines bien abritées du jardin.

Fumer la terre avec du compost bien mur ou du fumier bien décomposé (si ce n'est déjà fait).

Bêcher ou labourer rapidement les terres fortes pour que le temps travaille pour vous. Pour les sols légers on peu attendre juste avant les semis ou plantation.

Engrais verts : les couper pour qu'ils ne grainent pas et limiter le volume de végétation à enfouir.

Semer en serre chauffée ou à la maison : en caissette (20 à 22°), en fin de mois, semez quelques tomates, aubergines et poivrons, basilic, sauge. Ils seront bon à replanter dans 6 semaines environ, alors attention quel temps fera-t-il lorsqu'il faudra les mettre en place ? Adaptez la date de semis à vos dates habituelles de plantation.

Semer sous châssis ou tunnel : les carottes primeurs avec quelques radis (à la St Valentin), laitue de printemps et mesclun, navet nouveau, poireau.

Semer en pleine terre au potager, en situation bien exposée, en sol léger et bien drainé :

En pépinière : choux cabus et chou-fleur, poireau.

En place : des épinards, des petits pois à grains lisses, des fèves

Planter : oignons, échalotes, ail rose à 15-20 cm en tout sens si les conditions sont bonnes, les griffes d'asperge à 1,20 m minimum entre rangs et 60 à 80 cm sur le rang.

Faire germer les pommes de terre primeur (au chaud et à la lumière) que vous planterez dès la fin mars.

Nettoyer les fraisiers, enlever les stolons et tous les espaces non ensemencés

Au verger : il est trop tard pour prélever les greffons que l'on conserve dans du sable frais et dans un endroit exposé au nord pour éviter le dessèchement. S'il ne gèle pas, poursuivre la taille des arbres à pépins (pommiers, poiriers) et terminer la plantation des arbres à racines nues. Si vous traitez, préparez vous à effectuer vos traitements d'hiver avant le débourrement mais hors période de gel. Apporter compost ou fumier aux arbres et désherbez les pieds.

Les arbustes : terminer la plantation des arbustes à racines nues à condition qu'il ne gèle pas. Surveillez les frileuses protégées par un bon matelas de feuilles ou autres végétaux ou de compost. **Bouturer** le forsythia, le tamaris, le deutzia, le seringat, le kerria. **Tailler** les rosiers à 3 ou 4 yeux pour les buissons et laissez 3 ou 4 branches, les clématites à floraison estivales et tous les arbustes à floraison estivales (après juin).

Nettoyer les hortensias en enlevant les fleurs séchées, les branches chétives et les tiges de plus de 4 ans.

Les fleurs : il est grand temps de planter les bulbes à floraison printanière que vous avez oublié à la cave ou au fond du garage. Terminer le bêchage des massifs, mais attention aux

bulbes qui pointent, et aux autres vivaces qui disparaissent en hiver. Diviser les touffes de vivace devenues trop grosses avec une fourche bêche et replantez à 25 cm en tout sens. Planter les vivaces.

Autres travaux :

Terminer sa commande de graines et de plants pour être prêt dès qu'il fait beau. Entretien son matériel et ses outils

Remarque sur les profondeurs de semis : la plupart des graines se sèment à faible profondeur (0,5 à 1 cm) sauf pour les grosses graines (pois, fèves, haricots) qui seront semées à 2 ou 3 cm, et des cucurbitacées (potirons, courges, concombres) et des choux (2 cm).

Lune descendante	J 1	Ella	PQ		5
	V 2	Prés. du Seigneur			
	S 3	Blaise			
	D 4	Véronique			6
	L 5	Agathe			
	M 6	Gaston			
	M 7	Eugénie	DQ		
	J 8	Jacqueline			7
	V 9	Apolline			
	S 10	Amaud			
	D 11	N.-D. de Lourdes			
L 12	Félix				
M 13	Mardi-gras			8	
M 14	Cendres				
J 15	Claude	NL			
V 16	Julienne				
S 17	Alexis				
D 18	1er dimanche de Carême				
L 19	Gabin			9	
M 20	Aimée				
M 21	Pierre Damien				
J 22	Isabelle				
V 23	Lazare	PQ		Lune descendante	
S 24	Modeste				
D 25	Roméo				
L 26	Nestor			9	
M 27	Honorine				
M 28	Romain				



Les travaux du mois de mars

Avant tout semis vérifiez sur le sachet que la date de validité n'est pas dépassée et que la variété est bien adaptée à cette date de semis.

Si vous pensez que la lune influence la croissance des plantes, plantez les légumes racines en lune descendante, les légumes fruits à la lune montante, et les salades et légumes feuilles à la pleine lune.

Au potager : dès les premiers beaux jours aérer les paillis mis en place pour lutter contre le froid, mais n'hésitez pas à les remettre en place s'il gèle.

Récolter les endives, épinards, poireaux et les derniers légumes d'hiver (topinambour, scorsonère, etc).

Bêcher ou labourer les sols légers ou battants juste avant les semis ou plantation. Toujours travailler en sol bien ressuyé.

Engrais verts : il est urgent de les détruire (couper) pour ne pas assécher votre sol. Laisser sécher avant d'enfouir.

Semer en serre chauffée ou à la maison : en caissette (20 à 22°), les tomates, aubergines et poivrons, concombre, basilic, sauge. Ils seront bons à replanter dans 4 à 5 semaines.

Semer sous châssis ou tunnel : bettes à cardes, céleri raves et à côtes, poireaux, et radis de tous les mois. Aérer par beau temps.

Semer en place sous voile de forçage : carotte hâtives et betteraves rouges.

Semer en pleine terre en pépinière : chou chinois, cabus, de Bruxelles et chou-fleur.

Semer en pleine terre en place : petits pois à grains lisses et mangetout, oignons blancs et de couleurs, navets, laitues, radis, ciboulette, cerfeuil, persil, épinards, panais, salsifis et scorsonère, etc.

Planter : oignons, échalotes, l'ail, et sous tunnel les pommes de terre germées. Essayez aussi, (seulement si vous avez un grand jardin) les crosnes et les topinambours.

Faire germer les pommes de terre de conservation (au chaud et à la lumière) que vous planterez en Avril.

Nettoyer les fraisiers, enlever les stolons et tous les espaces non ensemencés.

Éclaircir : les semis de février pour obtenir de beaux plans trapus et solides.

Au verger : par beau temps ensoleillé, greffer les arbres à noyaux avec les greffes mise en jauge en janvier.

Terminer la taille des pommiers, poiriers, cassissiers, framboisiers, groseilliers. Replanter les rejets de framboisiers.

Si vous traitez, effectuez vos traitements d'hiver avant le débourrement (gonflement des bourgeons).

Les arbustes : Aérer les frileuses que vous avez protégé pour l'hiver.

Terminer la plantation des rosiers et autres arbuste à racines nues, de même que les haies de caducs.

Les fleurs : sortir les dahlias. Nettoyer les tubercules et placez-les à la lumière. Ils vont développer des jeunes pousses que vous pourrez bouturer en avril.

Couper les fleurs fanées des bulbes qui ont fleuris. Repiquer vos jeunes semis et continuer la division des vivaces devenues trop volumineuses.

Autres travaux :

Terminer sa commande de graines et de plants pour être prêt dès qu'il fait beau.

Entretien son matériel et ses outils

Pour une bonne valorisation de sa production et manger des légumes « frais », il est préférable de cultiver de petite surface d'un légume que l'on renouvelle tous les 15 jours à 3 semaines.

Lune descendante	J	N°	Nom	Code	Image	Lune
	V	2	Charles le Bon	PL		9
	S	3	Guénolé			
	D	4	Fête des grands-mères			10
	L	5	Olivia			
	M	6	Colette			10
	M	7	Félicité			
	J	8	Jean de Dieu			11
	V	9	Françoise	DQ		
	S	10	Vivien			11
	D	11	Rosine			
	L	12	Justine			12
	M	13	Rodrigue			
	M	14	Mathilde			12
	J	15	Louise			
	V	16	Bénédictine			13
	S	17	Patrice	NL		
	D	18	Cyrille			13
	L	19	Joseph			
	M	20	PRINTEMPS			12
	M	21	Clémence			
	J	22	Léa			12
	V	23	Victorien			
	S	24	Catherine de Suède	PQ		13
	D	25	Rameaux			
	L	26	Larissa			13
	M	27	Habib			
	M	28	Gontran			13
	J	29	Glawdys			
	V	30	Vendredi Saint			13
	S	31	Benjamin	PL		

Compost de déchets verts

V G S O L

Producteur à Saint-Just-Saint-Rambert
Rue du Stade (à côté du lavage auto)

Véritable remplaçant du fumier
Produit issu de la fermentation naturelle des déchets verts.
Sans ajout de produits chimiques

Vente de compost de déchets verts

Le samedi matin 8h30 - 12h **☎ 06 88 94 28 36**

En sac en vrac **04 77 52 48 83**